

G É R A R D R E M Y

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer

Les leçons d'un échec : la culture attelée en pays Mossi (Haute-Volta)

A bien des égards, l'expérience de diffusion de la culture attelée menée de 1962 à 1967 en pays Mossi a été exceptionnelle : par la nature de ses objectifs, la médiocrité des conditions offertes au départ par le milieu naturel et humain, l'importance de la population concernée, l'ampleur, la netteté, la rapidité de son échec.

Tout aussi exceptionnelles sont les recherches menées par J. Mesnil, sociologue, à propos de cette expérience¹. Les premières tentatives de diffusion de la culture attelée en Afrique tropicale datent de plus d'un demi-siècle ; elles se sont multipliées au cours des vingt dernières années ; nombre d'entre elles ont échoué. Très rares sont cependant les études dont l'objectif était d'analyser les raisons de ces échecs, en prenant en considération le point de vue de l'agronome ou du technicien responsable et celui des paysans concernés, et d'en dégager les leçons.

A l'initiative du gouvernement de la Haute-Volta, la SATEC (Société d'Aide Technique et de Coopération) fut chargée en 1960-61 de mettre en œuvre une opération de modernisation de l'agriculture mossi visant à assurer un meilleur équilibre de la production vivrière, puis à promouvoir le développement de cultures commerciales afin d'insérer le paysan mossi dans une économie plus monétaire.

Tenant compte du fréquent déficit vivrier, du « goulot d'étranglement » des sarclages, du caractère rudimentaire de l'outillage, de la faiblesse des rendements, la SATEC s'est fixé comme objectif l'augmentation de la productivité du travail et celle du sol. Elle retint toute une série de thèmes de vulgarisation, expérimentés avec succès en station agronomique, qui s'enchaînent l'un l'autre, et ont permis de définir des niveaux techniques progressifs, un programme d'action sur trois ans (dans une première phase) et un « modèle » d'exploitation. Parmi ces thèmes, deux dominent : l'utilisation de la houe à traction asine qui permet d'étendre les superficies cultivées et la fertilisation du sol (fumure minérale) qui accroît les rendements. A long terme, l'objectif est de rénover profondément l'agriculture (exploitation permanente du sol, assolement, association de l'agriculture et de l'élevage) et le comportement de l'agriculteur. L'opération s'adressait à l'ensemble des exploitants mossi. Pour parvenir à ses fins, la SATEC a fondé son action sur la mise en place d'un encadrement rapproché, assurant la vulgarisation technique des thèmes, et de coopératives, destinées surtout, au début, à être des intermédiaires dans la diffusion du crédit indispensable pour permettre aux exploitants d'acquérir l'équipement qui lui était proposé (près de 12 000 francs CFA).

Progressivement étendue dans l'espace, l'action de la SATEC concernait en 1965 environ 1 300 000 personnes. Le nombre des « adhérents » — propriétaires d'une houe et d'un âne, membres d'une coopérative — représentait en 1965 un peu

1. J. MESNIL, « Connaissance du milieu et vulgarisation agricole : le cas de l'opération Centre-Mossi », Paris, SATEC, 9 vol., 1970, ronéo.

19 JUIN 1986
O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 20 061

Cote : B

plus de 7 % du nombre d'exploitants, chiffre très inférieur aux prévisions initiales, mais somme toute satisfaisant, s'il n'avait pas inclus de nombreux adhérents « inactifs » (près de 1/3 en 1966), tandis que la plupart des autres n'utilisait leur équipement que très partiellement.

Mais dès cette date, les premiers signes de l'échec se manifestent, par l'intermédiaire d'une dégradation de la situation du crédit. Le pourcentage d'impayés (remboursement des crédits à moyen terme, pour l'équipement) « dérape » : 5 % en 1964, 10 % en 1965, 35 % en 1966, 71 % en 1967, 76 % en 1968 (85 % à l'intérieur de l'ORD — Organisme Régional de Développement — de Ouagadougou)¹. L'opération se transforme sur le plan financier en un lourd passif, l'arrêt complet du crédit, la poursuite des débiteurs et le retrait de leur équipement.

Ces difficultés financières sont à l'origine d'un bouleversement du programme d'action. La diffusion de la houe est pratiquement arrêtée ; aux adhérents, dont le nombre stagne ou décroît, sont joints des « usagers », dépourvus d'équipement mais respectant certaines consignes techniques (semis en ligne) ; un accent prioritaire est mis sur le développement des cultures commerciales (arachide, coton).

J. Mesnil montre que les difficultés éprouvées par les exploitants dans le remboursement de leurs dettes sanctionnent moins l'expérience de diffusion de la culture attelée que la façon dont elle a été entreprise et suivie par la SATEC. Le titre même de son rapport révèle déjà ce qui lui paraissent être les facteurs fondamentaux de l'échec : la méconnaissance des conditions de l'accueil par la population mossi des innovations proposées, l'absence d'une analyse de leur validité économique et sociologique dans le cadre du pays Mossi.

L'objectif du travail de J. Mesnil, effectué à la demande de la SATEC, était double : dresser un tableau des aspects de la société et de l'agriculture mossi utiles au vulgarisateur (mieux vaut tard que jamais), établir le bilan quantitatif et qualitatif de l'action menée. Il devait conduire à des propositions relatives au contenu et à la méthode de l'action future. J. Mesnil a travaillé sur place pendant près d'une année, associant des études villageoises approfondies (portant au total sur près de 2 200 personnes) et des enquêtes plus extensives, tandis que les dossiers de la SATEC lui étaient largement ouverts.

L'idée directrice, présentée comme « une théorie de la recherche », est dans le rapprochement entre la vulgarisation agricole et le marketing. Dans les deux cas, il est nécessaire « de connaître les besoins, les goûts, les habitudes de consommation, le potentiel d'adoption (financier, technique, psychologique) de la population concernée ». S'agissant de la vulgarisation, il convient d'étudier les conditions de réceptivité à l'innovation (« étude préalable ») et d'analyser les phénomènes de réceptivité différentielle (« suivi » ou étude d'accompagnement). J. Mesnil propose donc une méthode d'action qu'il expérimente et justifie à travers « le cas de l'opération Centre-Mossi » : décrire la « clientèle potentielle théorique », puis définir la « clientèle actuelle » et circonscrire la « clientèle probable potentielle ». La perspective globale, privilégiant le fait économique, est celle d'une étude de marché. L'idée est certainement fructueuse, et procède d'une bonne démarche méthodologique. Mais le paysan mossi est-il un client, au sens « marketing » du terme ?

Le milieu naturel et humain en pays Mossi présente quatre aspects particulièrement contraignants au regard de toute entreprise de transformation de l'agriculture : la saison des pluies est courte et irrégulière, les sols sont le plus souvent médiocres, la population est très nombreuse, les exploitations agricoles sont très petites.

Seuls ou associés, les trois premiers aspects se traduisent par un choix réduit de spéculations culturelles, des rendements faibles, un déficit vivrier fréquent, un calendrier agricole surchargé (semis renouvelés, sarclages d'autant plus nombreux

1. La totalité du territoire voltaïque est découpée depuis 1966 en régions de développement, animées par les ORD, mais ces derniers ne sont pas encore tous en place.

que le sol est appauvri), de faibles disponibilités en terres. Ils exigent que soit résolu en priorité le problème de la subsistance (besoin primordial et préoccupation essentielle de la population), tandis que l'arachide — peu rentable — est la seule plante commerciale possible dans la plus grande partie du pays Mossi.

Le quatrième aspect, aggravé par l'exode des jeunes vers les villes et l'étranger, se révèle d'une importance primordiale. Une force de travail réduite (3-4 personnes actives en moyenne, en majorité des femmes), l'âge élevé des chefs d'exploitation (45 à 50 ans) et la fragilité des exploitations (très sensibles à toute maladie ou tout départ d'un de leurs membres) sont autant de freins à la diffusion de la culture attelée et réduisent notablement sa « clientèle potentielle ». Elle exige la participation d'au moins 2 à 3 personnes actives, ce qui élimine une part importante des exploitations et, en particulier, la plupart des exploitations dirigées par de jeunes adultes : mariés à l'âge de 25-30 ans, ils devront attendre au moins 13 à 14 ans avant d'être aidés efficacement par leurs fils, tandis que leurs frères cadets partent en Côte d'Ivoire ou ne tardent pas à fonder leur propre exploitation.

Après avoir souligné le capital — perdu — que représentent les jeunes adultes au regard de l'innovation¹, J. Mesnil note à quel point la grande autonomie des exploitations, le degré d'individualisme atteint par la société mossi rendent vaine, ou du moins incertaine, toute tentative de s'appuyer sur les structures traditionnelles — notamment dans l'organisation du travail — pour compenser la dimension trop restreinte des exploitations.

Le bilan sur le plan socio-politique est plus positif. J. Mesnil constate en particulier qu'apparaît chez les agriculteurs la conscience d'un changement, soutenue par la manifestation de besoins nouveaux — et considérée comme une condition nécessaire à une intervention de développement. Cependant si la dégradation des structures traditionnelles et des valeurs qui leur étaient attachées, la perturbation des relations sociales, l'émergence de nouveaux leaders, l'individualisme croissant, le souci du gain d'argent améliorent les conditions d'accueil d'une intervention, ils gênent l'approche du milieu humain par les vulgarisateurs et le choix par ces derniers de « canaux » de diffusion de leur action.

La tentative de diffusion de la culture attelée en pays Mossi a échoué à la fois dans les zones où s'est développé le coton (« l'attrait du coton prime celui de la culture attelée au stade actuel ») et dans les zones « arachidières », c'est-à-dire le reste du pays Mossi, où l'échec s'est concrétisé par les importantes difficultés rencontrées par les exploitants pour rembourser leurs échéances. J. Mesnil discerne plusieurs facteurs à l'origine de cet échec en « zone arachidière ». Des lacunes sont apparues dans la mise en place des actions parallèles à l'opération (ainsi la protection sanitaire des ânes : en 1966, près de Kombissiri, 1/3 des effectifs aurait disparu par suite de maladies). Les structures d'animation et coopératives mises en place se sont révélées inefficaces (mal conçues et allant à contre-courant de l'évolution actuelle vers un individualisme croissant). La volonté de conquérir à la culture attelée le plus grand nombre possible d'exploitants, dans les délais les plus brefs, a conduit à des erreurs de distribution : la houe et l'âne ont été proposés à des exploitations inaptes à s'en servir efficacement (parce que la main-d'œuvre familiale était insuffisante, le chef d'exploitation trop âgé...). Parallèlement, l'information des exploitants sur les conditions de l'utilisation de la houe attelée a été déficiente. Et surtout un profond divorce s'est manifesté entre les effets théoriques de la culture attelée et les résultats effectifs dans les conditions concrètes d'utilisation par les exploitants.

L'utilisation de la houe attelée a été progressive et a atteint un niveau très

1. Mais sans examiner les conséquences que peut avoir l'exclusion — de fait — des jeunes adultes des programmes de développement rural en pays Mossi : notamment sur les mouvements de migrations à l'étranger, ou sur la signification et l'utilité des actions d'éducation rurale auprès des adolescents, ou bien même sur la finalité des actions de développement entreprises.

inférieur aux prévisions. Selon une enquête effectuée en 1965 par la SATEC sur les résultats de son action auprès d'un échantillon d'adhérents, il apparaît que ces derniers, après quatre années d'utilisation de la houe, ont augmenté de près d'un tiers la surface de leurs exploitations (les prévisions initiales de la SATEC envisageaient une augmentation des superficies de 60 % la première année, de plus de 100 % la seconde année...)¹. Ils ont préparé et sarclé à la houe respectivement 5 % et 75 % des surfaces. L'utilisation de l'engrais, qui devait multiplier les effets de la culture attelée, a été très modeste (22 % des exploitants adhérents depuis 3 ans ont acheté de l'engrais).

L'utilisation de la houe a certainement déterminé un surplus de production (surtout vivrière), mais relativement modeste, et, après enquête, la SEDES (Société d'Études pour le Développement Économique et Social) a montré que le revenu monétaire annuel d'un adhérent s'est accru de 1 500 francs CFA environ par rapport à l'année qui a précédé son adhésion, soit la moitié du montant de l'échéance. Pour verser celle-ci, selon la même enquête, les adhérents ont fait appel à des ressources qui, trois fois sur quatre, sont extérieures à la culture attelée (artisanat, bétail, récoltes diverses).

J. Mesnil a recherché les raisons du divorce entre les prévisions et les résultats obtenus auprès des exploitants eux-mêmes, en les interrogeant et en observant leur comportement. La culture attelée jouit d'un très grand prestige technique auprès des paysans mossi en « zone arachidière ». Ils reconnaissent qu'elle permet un gain de temps, utile à leur avis tout autant pour étendre les surfaces qu'accroître les rendements (sarclages plus nombreux, plus efficaces).

La sous-utilisation de l'équipement répond à un ensemble de facteurs. Tous les sols ne peuvent être préparés ou sarclés à la houe (sols trop lourds, caillouteux ou encombrés de souches d'arbres), et cela d'autant plus que l'âne n'a qu'une force de traction médiocre. Certains exploitants ont éprouvé des difficultés dans l'usage du matériel (dressage des ânes, poquets déterrés). La culture attelée était destinée surtout à supprimer le « goulot d'étranglement » des sarclages, mais ceci implique un semis en ligne, précédé d'un rayonnage, opérations qui exigent du temps à un moment crucial et, même s'il dispose d'un âne et d'une houe, l'exploitant est parfois tenté de semer « en foule » (surtout lors d'éventuels semis répétés). Pour travailler à la houe, 3 personnes actives sont nécessaires (deux pour tenir l'âne et la houe — et les Mossi considèrent qu'il s'agit d'hommes —, la troisième pour sarcler sur la ligne) ; la maladie ou l'absence d'un membre actif de l'exploitation peut contraindre à travailler manuellement (sans tenir compte des « erreurs » de distribution de l'équipement). Prudents, les exploitants ont hésité à adopter d'emblée la houe sur la totalité des surfaces cultivées, à « jouer » avec leur récolte. Et surtout ils ont réservé en priorité l'usage de la houe à la production vivrière, le surplus de récolte éventuellement obtenu étant consacré en premier lieu à mieux manger et à faire des réserves. Il est vrai que, parallèlement, l'arachide se révélait objectivement peu rentable.

La conclusion naturelle de tout ce qui précède est que la culture attelée n'a pas apporté le supplément de revenu monétaire attendu qui seul pouvait permettre aux exploitants de rembourser leurs échéances, étant donné le prix de l'équipement et la médiocrité des moyens financiers dont disposaient au départ les exploitants. J. Mesnil note la fréquence de l'opinion selon laquelle il n'est pas possible de payer la houe avec les ressources de l'agriculture, qu'elle est un luxe de riche, que « ce n'est pas la houe qui amène l'argent, c'est l'argent qui permet de l'acquérir ».

La houe a déçu sur le plan économique. J. Mesnil estime cependant qu'elle a fait ses preuves et que, hors la « zone cotonnière », elle est, pour les exploitants eux-mêmes, au centre de toute amélioration véritable et suffisamment attractive de l'agriculture.

1. Exemple presque caricatural d'une méconnaissance profonde des conditions d'accueil de l'innovation proposée.

Ce constat établi, J. Mesnil se tourne vers l'avenir. Il rappelle que la vulgarisation agricole « ne s'adresse qu'à un secteur particulier de la réalité sociale globale », que les déterminations de la population ne sont pas seulement économiques et que ses choix dépendent de leur adéquation aux options profondes de la société, elle-même « en voie de destructuration et recherchant de nouveaux équilibres ». Il énumère des règles d'action : satisfaire une demande existante (susciter le changement étant un « problème politique »), s'adapter à la fois aux besoins objectifs et aux besoins perçus de la population, tenir compte de l'hétérogénéité du « public » en dehors de grandes caractéristiques communes, se conformer aux orientations et au rythme de l'évolution de la société elle-même. Il précise quelles doivent être les options fondamentales de tout programme d'action en pays Mossi : satisfaction prioritaire des besoins vivriers ; nécessité de progresser lentement ; proposition de modifications dont l'intérêt soit visible, immédiat, présentant une rentabilité économique certaine et suffisamment « révolutionnaire » pour provoquer un déblocage technique et psychologique. On ne peut que souscrire à cette analyse des conditions de l'action des sociétés ou organismes responsables du développement rural.

Mais d'abord que peut-on proposer ? J. Mesnil constate que le choix est réduit. Il analyse longuement l'intérêt objectif, et celui perçu par les exploitants, des différents thèmes techniques retenus jusqu'à présent (notamment semis en ligne, engrais). Il en conclut que deux d'entre eux seulement sont susceptibles de parvenir à modifier sensiblement les conditions de vie actuelles en pays Mossi : le coton, là où sa culture est possible, et la culture attelée. Le premier permet aux paysans de sortir de l'économie d'auto-subsistance et d'accroître le niveau de leurs ressources ; le second est « le moyen de modifier en profondeur les structures de l'exploitation sous tous ses aspects ».

De ce choix découlent naturellement une « modulation » de l'action dans l'espace, selon l'aptitude à la culture du coton, et — là où celle-ci n'est pas possible — une sélection des exploitations, selon qu'elles sont aptes ou non à pratiquer la culture attelée.

La régionalisation des thèmes proposés se fonde sur un critère agronomique. Dans la « zone cotonnière », définie de façon très pragmatique comme la région où le coton se développe actuellement, les sols plus riches (sur roches birrimiennes), une densité de population plus faible¹, un niveau de subsistance plus élevé (les sols aptes au coton donnent également de meilleurs rendements vivriers) autorisent une relative extension des surfaces cultivées en coton, de façon traditionnelle (ni culture attelée, ni engrais, envisagés seulement pour un avenir lointain).

Dans la « zone arachidière » (d'où l'arachide serait exclue comme culture de rente), de loin la plus étendue, où les obstacles à toute intervention de développement se manifestent avec le plus de vigueur, l'action de la SATEC, à travers les ORD, devrait viser à une relance de la culture attelée ; « au-delà », il sera nécessaire de « s'intéresser » à l'aménagement des bas-fonds, au problème de l'élevage et aux possibilités de colonisation du pays Gurunsi.

Tels doivent être, selon J. Mesnil, les objectifs prioritaires d'une intervention visant, dans le cadre des ORD, à transformer les conditions de la production agricole en pays Mossi, à promouvoir un réel développement du milieu rural. Quelques questions paraissent s'imposer légitimement.

Sans nier le rôle de la qualité des sols au niveau des aptitudes régionales, il faut bien admettre que le facteur essentiel du développement agricole en pays Mossi, y compris dans la « zone cotonnière », est la densité de population. A l'exception peut-être d'aires particulières (notamment les zones riveraines des vallées des Volta), les objectifs majeurs de toute intervention ne peuvent être que l'accroissement en priorité, et parfois de façon exclusive (aires les plus peuplées), de la productivité du sol et l'entretien de sa fertilité.

1. Peut-être cette affirmation mériterait-elle d'être nuancée.

Ne peut-on craindre les conséquences pédologiques, foncières, démographiques, sociales que suppose le succès des deux thèmes proposés par J. Mesnil, dans la mesure où ils se fondent sur l'extension des surfaces cultivées¹ ?

De fait, la culture du coton se développe dans les régions birrimiennes situées au nord et à l'ouest du plateau Mossi (près de Kaya, Yako). Ce développement reste modeste. A-t-il de l'avenir ? Peut-on fonder un véritable essor des régions septentrionales du pays Mossi sur la culture du coton, alors que les pluies — inférieures à 800 mm par an — sont tout juste suffisantes en année « normale », sous réserve d'une bonne répartition ?

La satisfaction des besoins vivriers est certainement un préalable, mais peut-elle être l'objectif unique de l'action menée en « zone arachidière » ? Quelles spéculations proposer — autres que les céréales —, où et sous quelles conditions ? La connaissance du milieu sur laquelle doit se fonder tout programme d'action, n'inclut-elle pas une approche — très fine si cela est nécessaire — des diverses possibilités offertes par les différentes régions du pays Mossi (en particulier sur le triple plan de l'étendue, la qualité et l'aptitude des terres éventuellement disponibles, ou bien dans le domaine de l'élevage bovin ou même ovin et caprin) et la prise en considération des voies spontanément adoptées par la population vers le développement (légumes, fruits, riz, tubercules).

On ne peut douter que la culture attelée s'impose en pays Mossi comme un véritable « moteur » du développement agricole. Mais elle exige que les exploitations familiales rassemblent au moins 2 à 3 personnes actives, dont deux hommes, condition qui n'est souvent pas remplie par celles que dirigent de jeunes adultes. Sont-ils exclus du développement ? Que peut-on proposer à leur « capacité psychologique d'innovation » ?

Pour sélectionner les exploitations les plus aptes à l'innovation, J. Mesnil se soumet à un impératif : que les critères choisis puissent être utilisés à l'échelon le plus bas de l'encadrement. Ces critères peuvent être techniques, économiques, psychologiques, sociologiques. En début d'opération, ils doivent permettre de distinguer les exploitations qui manifestent la plus grande capacité d'initiative, le plus de dynamisme, la meilleure réceptivité psychosociale ; en cours d'opération, la prééminence revient aux aspects techniques et économiques. Ils doivent tenir compte du contexte local et du contenu de la vulgarisation : à chaque thème son groupe de critères appropriés. S'agissant d'une action importante par le nombre d'hommes concernés, on peut déjà douter qu'il soit possible, dans les conditions actuelles², d'appliquer avec discernement de tels faisceaux de critères³.

Le choix des critères peut-il n'être effectué qu'en fonction de préoccupations « opérationnelles » de l'encadrement technique ? Dans un milieu rural peu transformé, tel actuellement le pays Mossi, deux groupes sont susceptibles, non sans quelques réserves, de répondre apparemment en priorité à ces critères : celui des « notables » coutumiers, que leur prééminence soit d'origine politique, sociale ou religieuse ; et une catégorie d'individus très disparate rassemblant tous ceux qui,

1. Il est vrai que ces deux thèmes ne correspondent en principe qu'à une première phase de l'action de développement. Ultérieurement, des thèmes complémentaires devraient être proposés aux exploitants visant à intensifier le système agricole.

2. Que se passe-t-il lorsqu'une action propose aux exploitants, simultanément ou avec un court décalage dans le temps, plusieurs thèmes techniques plus ou moins liés (ainsi culture attelée et culture commerciale ou engrais) qui, dans la perspective retenue par J. Mesnil, s'adressent à des « clientèles » au moins en partie différentes ?

3. Ces questions conduisent inévitablement à soulever le problème de l'aptitude de l'encadrement — à tous les niveaux — à communiquer avec le milieu rural, à l'appréhender et à le comprendre. C'est pour une grande part un problème de formation.

grâce à l'agriculture, mais plus souvent grâce à des activités ou des revenus extra-agricoles (commerçants, pensionnés militaires), ont réussi à s'assurer une prééminence économique. On peut concevoir que ces deux groupes constituent des « pôles » du développement en milieu rural, mais il convient de ne pas ignorer les implications diverses, et notamment sociales, d'une action de développement qui les concernerait de façon privilégiée. Faut-il choisir les exploitants en vue d'une action préalablement définie ou définir celle-ci selon le type de développement souhaité, en tenant compte des possibilités des exploitants ?

Le problème du choix des exploitations est-il bien posé ? Dans deux villages étudiés par J. Mesnil, on constate que la diffusion des thèmes techniques n'est pas homogène (dans le troisième village, elle est restée extrêmement modeste) : elle s'est faite plus ou moins spontanément de façon privilégiée dans l'un des nombreux quartiers que rassemble chacun des villages, ne respectant guère les critères individuels sélectionnés¹. Les exploitations mossi sont-elles des unités aussi autonomes que l'affirme J. Mesnil ? Réagissent-elles de façon individuelle aux propositions d'innovation qui leur sont faites ? L'auteur discerne lui-même dans ces villages le rôle conjoint des facteurs de parenté et de voisinage qui s'entremêlent au niveau des quartiers. N'est-il pas vain en fait de vouloir véritablement contrôler le processus de diffusion (mais non les observer, et en tirer des enseignements) dans un milieu humain complexe et mouvant, ne serait-ce que sous l'impact de l'innovation elle-même, surtout si ce rôle échoit à l'encadreur ? On ne peut guère douter que la réceptivité du milieu rural sera d'autant plus immédiate et concernera un nombre d'autant plus grand d'individus que l'action proposée sera plus adaptée aux possibilités dans tous les domaines, individuelles et collectives, et aux aspirations des exploitants, ces dernières pouvant être soutenues par des incitations extérieures.

Dans cette perspective, l'étude d'accompagnement, c'est-à-dire l'analyse des modalités concrètes de la diffusion de l'innovation, revêt une importance primordiale. Gageons que bien souvent elle constatera que la réceptivité différentielle des exploitants est moins liée à tel ou tel critère individuel qu'à la diversité de la « situation globale » de chaque exploitant au sein de sa communauté familiale et villageoise, et face à l'innovation.

J. Mesnil souligne à plusieurs reprises que toute intervention doit s'appuyer sur une bonne connaissance du milieu : de quel « milieu » s'agit-il ? Il propose et illustre « une méthodologie de la connaissance du milieu adaptée à son projet ». Lors de « l'étude préalable », « les éléments globaux agronomiques, techniques, économiques étant supposés connus », on étudie les caractéristiques des exploitations afin d'obtenir les « données chiffrées indispensables à l'action » et pouvoir les « stratifier » en catégories « utiles à la vulgarisation ». Puis on détermine dans la

1. S'agissant de la culture attelée, J. Mesnil propose trois critères : le nombre de personnes actives, l'âge du chef d'exploitation, l'adhésion à une religion nouvelle. Ce sont des critères simples, qu'il est aisé d'appliquer.

A défaut d'une organisation collective du travail, le premier critère est une condition technique indispensable. L'âge du chef d'exploitation a probablement une signification complexe et doit être replacé dans le contexte familial et social ; aptitude à l'innovation et à la décision ne vont pas toujours de pair. Le critère religieux est équivoque ; il intervient au niveau individuel ou collectif selon la situation locale, le nombre de personnes concernées.

Il est certainement malaisé de définir des critères à la fois clairement significatifs et opérationnels, c'est-à-dire efficaces et se prêtant à une manipulation par l'encadrement, au niveau subalterne. S'agissant du pays Mossi, il nous semble que la combinaison d'indicateurs individuels — le moins possible liés au statut familial et social de l'exploitant — et de déterminations collectives (par exemple les principales unités socio-familiales du groupement humain, leurs relations réciproques par rapport à l'autorité politique et sociale, au sol) pourrait être une direction de recherche fructueuse, dans le cadre d'actions s'adressant à tous les exploitants d'un espace donné.

région concernée les principaux facteurs économiques, sociologiques, psychologiques favorables ou défavorables à l'action, en essayant de déterminer des « niveaux » au sein de la population, afin de « rentabiliser au maximum » le travail de l'encadrement.

Le milieu rural mossi se résume ainsi schématiquement en une collection d'exploitations autonomes, pouvant être classées en plusieurs catégories selon leurs caractéristiques, plus ou moins réceptives à l'innovation selon sa rentabilité économique, réparties en deux groupes selon l'aptitude des sols qu'elles exploitent à la culture du coton.

Cette « conception marketing » du milieu fondée sur un souci d'efficacité dans l'action¹ a-t-elle bien conduit J. Mesnil à reconnaître toute sa réalité et son poids ?

1. Et quelque peu dictée aussi par la volonté de proposer une approche du milieu rural susceptible de sensibiliser les cadres actuels de la vulgarisation agricole.

5 866 .

4

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES - SORBONNE
SIXIÈME SECTION : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Fait

Cahiers
D'ÉTUDES
AFRICAINES

47

Volume XII

MCMLXXII

3^e Cahier

Tirage à part

Fait
~~19 JAN. 1973~~

19 JUIN 1986 MOUTON & CO

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

O. R. S. T. O. M.

N° : 20 060 - 20 062 Collection de Référence

Cote : B.

~~n° 58669~~